

Une longue promenade forestière dans la fraîcheur du Bois sur Roches et ses belles corniches et ses points de vue de la Thuyère et de la Verdottle pour revenir par le val ensoleillé du Pont de Beuque.

Durée	4h 45	Difficulté	Moyenne
Distance	13,14 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	337 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	341 m	Commune	Montgesoye (25111)
Point haut	538 m	Région	Massif du Jura
Point bas	367 m		



Trace n° 519644

Description

Se garer 2km après [Montgesoye](#), sur la D133 en direction de Durnes, dans le champ à droite, en face du terrain privé. Balisage Jaune Bleu. Une partie sans balisage.

(D/A) Vous descendez la petite langue de pâture vers la lisière du bois, pour trouver le chemin qui vous conduit au belvédère. Cent mètres plus loin, repérez l'invite du balisage à partir à droite dans la sente qui longe les corniches avec de jolies vues sur la vallée. Repartez du point de vue de la Thuyère par la sente à gauche (faisant face à la vallée) qui prolonge la barrière.

(1) Quittant les corniches, vous virez tout à droite, descendant par un joli chemin creux bordé de pierres moussues et à la bifurcation repérée par des pancartes, cent mètres plus bas, remontez par la sente à gauche. Guère plus loin, à la bifurcation suivante, abandonnez les corniches en montant tout à gauche. À la nouvelle bifurcation (pancarte Montgesoye), poursuivez à gauche par le chemin empierré jusqu'à la D133 que vous descendrez sur la gauche.

(2) À la pancarte Belvédère de la Thuyère, vous pouvez, pour éviter le bitume, descendre dans le chemin à gauche de quelques pas et longer ensuite à droite la lisière en contrebas de la route. Vous repassez devant le **(D/A)** et continuez la descente par un petit bout de départementale. Laissez rapidement à main gauche le chemin forestier et le poteau balise pour descendre jusqu'au virage en épingle (direction Pont de Beuque).

(3) Partez tout droit dans le chemin empierré montant. Vous passez à gué un petit ruisseau tuffier. Vous poursuivez la montée par ce chemin empierré bien individualisé.

(4) Déjà bien sur le haut, après un petit plat, à la bifurcation repérée par un poteau balise, allez à droite et tout de suite au carrefour de chemin montez encore à droite.

(5) Au sommet, à une croisée de chemins dans un espace dégagé, entamez la descente par le chemin empierré en face (troisième chemin en partant de la droite). À la bifurcation un peu plus bas, continuez la descente vers le val de Cornebouché par la droite. Entre les arbres, de belles vues sur les corniches. Au virage en épingle, poursuivez la descente à gauche par ce beau chemin empierré et laissez un premier chemin montant à main gauche.

(6) Prenez le chemin suivant montant à gauche, abandonnant la descente au niveau du balisage que vous retrouvez (pancarte Ruisseau de Cornebouché, circuit n°7). Quand le sentier amorce un plateau, laissez un chemin à main gauche pour poursuivre tout droit, toujours surplombant le val.

(7) Vous croisez, après un moment, un chemin descendant de la gauche. Poursuivez tout droit. Et rapidement, vous rejoignez un chemin empierré que vous remontrerez sur la gauche.

(8) Repérez vite une petite sente à droite qui vous conduit vers les barrières du belvédère de la Verdottle sur l'aval de la vallée, surmonté de la Roche Lahier. Repartez par la sente à gauche pour retrouver le chemin et restez-y jusqu'à ce qu'il fasse un virage en épingle à droite.

(9) L'épingle contourne une petite reculée et son ruisseau (le plus souvent à sec), encadré de deux chemins. Abandonnez l'empierrement pour descendre par le deuxième et beau chemin forestier à droite qui longe le ruisseau. À mi-pente, à main gauche,

Points de passage

- D/A Belvédère de la Thuyère**
N 47.088612° / E 6.192749° - alt. 471 m - km 0
- 1 Sur Valloredy**
N 47.084966° / E 6.197539° - alt. 465 m - km 0.91
- 2 Pancarte Belvédère de la Thuyère**
N 47.08712° / E 6.19314° - alt. 482 m - km 1.74
- 3 Revers de Charvan**
N 47.090877° / E 6.1991° - alt. 433 m - km 2.59
- 4 Bois sur Roche**
N 47.103422° / E 6.199777° - alt. 528 m - km 5.52
- 5 Croisée de chemins**
N 47.106826° / E 6.199003° - alt. 538 m - km 5.95
- 6 Sur Cornebouché**
N 47.11° / E 6.19786° - alt. 431 m - km 7.22
- 7 La Verdottle**
N 47.09696° / E 6.18544° - alt. 467 m - km 9.28
- 8 Belvédère de la Verdottle**
N 47.093927° / E 6.184809° - alt. 455 m - km 9.62
- 9 Petite reculée**
N 47.09817° / E 6.19205° - alt. 449 m - km 10.7
- 10 La Reculée de Pont de Beuque**
N 47.08858° / E 6.18848° - alt. 376 m - km 12.31
- D/A Parking**
N 47.088606° / E 6.192754° - alt. 471 m - km 13.14

de belles corniches. Au creux du val, vous retrouvez le chemin empierré et partez à droite. Après un long moment en forêt, il est agréable de cheminer au creux de ce val ensoleillé.

(10) Traversez la départementale (D133) et, si la clôture est ouverte, grimpez le coteau en face par la sente. Sinon, descendez à droite sur environ deux cents mètres, et remontez à gauche par le chemin empierré. Passez le portillon métallique (et refermez-le) pour entrer dans la pâture. Laissez le chemin de randonnée qui part à droite vers Montgesoye, poursuivant tout droit, grimpant dans le bois jusqu'à la départementale. Remontez enfin à droite jusqu'à votre véhicule (**D/A**).

Informations pratiques

 Le parcours comporte des sentes de corniches et des points de vue non sécurisés. Sentiers rocailleux et glissants par endroit. Port de bonnes chaussures indispensable et utilisation de bâtons de marche conseillée. Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-bois-sur-roche/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2026 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



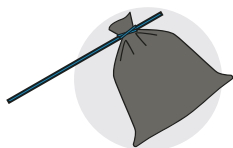
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



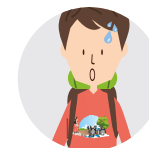
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.